

# Exclusif : La visite du site de la fuite d'un pipeline près du Havre

Publié le 04/06/2014 à 22H41

Pollution. Après l'éruption d'un geyser de pétrole dû à une fuite sur un pipeline de Total, dans l'estuaire de la Seine, nous avons pu pénétrer au cœur du site jusqu'à présent bouclé.



1/13

C'est ici que la fuite du pipeline a provoqué un geyser de pétrole brut lundi 26 mai au matin (photo Christian Cariat)

Derrière le barrage gardé par un vigile, on aperçoit des hommes en combinaison et une dizaine de camions de pompage. Une vision quotidienne, 24/24 h, depuis la rupture d'un pipeline exploité par Total dans les zones humides de l'Estuaire, lundi 26 mai. Un geyser de pétrole brut avait jailli, à 6 h du matin, inondant d'hydrocarbures les prairies de Saint-Vigor d'Ymonville.

En exclusivité, nous nous sommes rendus jusqu'au pied du pipeline, au cœur de la zone polluée. La première impression est olfactive. Une odeur caractéristique pour tous ceux qui ont un jour vécu à proximité d'une raffinerie. Puis l'on découvre un paysage en noir et... noir. Les végétaux, le sol, l'eau des fossés les plus proches sont imprégnés d'hydrocarbure. Les arbres, hauts de plus de dix mètres, le sont jusqu'à leur cime. Mais la zone est finalement moins étendue que l'on pourrait le craindre.

## Enquête judiciaire

« Nous avons placé différents barrages sur les fossés inondés. Nous procéderons à la dépollution de l'extérieur de la zone, vers son centre. Nous avons fait appel à l'expertise du Fost (Fast Oil Spill Team) qui intervient lors de pollutions marines », indique le porte-parole de Total.

La gestion de crise passera par trois phases successives. La remédiation faune et flore a pour objectif de dépolluer et remettre le site dans son état naturel précédent. L'onéma, la police de l'eau,

le grand port maritime du Havre et Total effectuent un géoréférencement des pollutions (fossés inondés, végétaux dont les feuilles sont souillées et végétaux touchés jusqu'au sol). Total compte ensuite sous-traiter ce chantier de dépollution. Les terres touchées et excavées ne seront finalement pas transportées vers la raffinerie mais directement incinérées par la filière de traitement de ce type de déchets.

Total affirme que la nappe phréatique a peu de chance d'être touchée en raison d'un sol argileux. Des piézomètres, appareils permettant de vérifier la qualité de l'eau souterraine, doivent pourtant être installés aujourd'hui.

Deuxième étape, l'inspection et la réparation. *« Une enquête judiciaire a été lancée par le procureur pour déterminer s'il s'agit d'un acte malveillant ou d'un accident. Les analyses sont en cours »*, indique Total.

Hier, un « piquage en charge » était effectué. Il consiste à introduire un tuyau dans l'oléoduc afin de vidanger le tronçon, préalablement isolé, touché par la fuite. Cette étape devrait durer cinq jours et permettra ensuite d'accéder à la fuite pour analyser les causes de la rupture. La réparation ne débutera que la semaine prochaine.

Enfin, troisième étape, le redémarrage du pipeline. Il ne pourra se faire qu'après l'accord de la Dréal (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

### **Des plaintes envisagées**

De leur côté les associations écologiques interpellent le Préfet. Elles dénoncent un *« manque flagrant »* de communication des services de l'État. *« On ne sait que ce que Total veut bien nous dire. Nous aimerions que des experts indépendants puissent accéder au site. On nous dit que la couche argileuse protège la nappe souterraine. Or, il a été prouvé, lors des études pour le prolongement du canal de Tancarville, que cette zone-ci présente justement des ruptures de la couche argileuse »*, indique Écologie pour Le Havre. Tout comme HNNE (Haute-Normandie nature environnement), qui n'exclut pas de porter plainte contre l'exploitant. Patrice Bonay, pour SOS Estuaire, parle d'une *« catastrophe écologique »*. Les associations réclament d'être associées à la création d'un comité de suivi de l'accident et de ses suites. *« Si la négligence de Total devait être révélée, nous porterons plainte. Nous espérons enfin de la transparence car nous savons que le grand groupe Total a des moyens de pression »*, ajoute Patrice Bonay. Les associations et nos confrères des médias devraient pouvoir accéder, à leur tour, au site aujourd'hui.

MARIE-ANGE MARAINE